

Après avoir tenu d'autres discussions, le Président a prononcé son discours devant les diplômés de l'Université Texas A & M, le 12 mai. Il a alors déclaré que "ce genre d'accès sans précédent ferait comprendre au monde la signification du mot ouverture" et il a exhorté le président Gorbatchev à prendre la proposition en considération. Les dirigeants de l'OTAN ont par la suite appuyé l'initiative dans le communiqué émis après le Sommet tenu à la fin mai.

L'Alliance adopte sa position

Tout au long de l'été et de l'automne de 1989, des représentants des États membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN) se sont réunis fréquemment à Bruxelles pour s'entendre sur la structure d'un éventuel régime de libre survol. Le résultat de cette réflexion se trouve dans le document Éléments de base, daté du 15 décembre 1989 (Annexe A).

Dans ce document, seize pays de l'OTAN se prononcent unanimement sur la façon dont un régime de libre survol devrait fonctionner dans la pratique. Comme il est souligné dans le document, la proposition initiale a été mise de l'avant à une époque peu propice dans l'histoire des relations Est-Ouest. La proposition qui est faite aujourd'hui devrait recevoir un accueil plus favorable. Un traité sur le libre survol des territoires constituerait une mesure de confiance en soi, mais il serait probablement aussi d'une utilité appréciable en ce qui concerne